

**Fiche complémentaire au dossier de demande de  
subvention départementale  
Date limite de dépôt : 15 janvier 2010**

**DISPOSITIF DEPARTEMENTAL D'AIDE A LA PROMOTION DES  
ŒUVRES ET A LA REALISATION DE SITE INTERNET  
MUSIQUES ACTUELLES**

**ANNEE 2010**

**La demande ne peut être portée que par une association Loi 1901 domiciliée dans le département des Bouches-du-Rhône.**

**UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DOIT IMPERATIVEMENT ACCOMPAGNER LA FICHE COMPLEMENTAIRE DU « DISPOSITIF D'AIDE A LA PROMOTION DES ŒUVRES ET A LA REALISATION DE SITE INTERNET – MUSIQUES ACTUELLES » SANS QUOI LA DEMARCHE SERA INCOMPLETE ET NON TRAITEE.**

L'ENSEMBLE DE CES DOCUMENTS DOIT ETRE ADRESSE A :

MARIE-CLAUDE DAHAN  
CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE  
DIRECTION DE LA CULTURE  
COMMISSION D'AIDE A LA PROMOTION MUSIQUES ACTUELLES  
LES DOCKS – ATRIUM 10.2  
10, PLACE DE LA JOLIETTE  
BP 22513  
13566 MARSEILLE CEDEX 2

L'imprimé de demande de subvention peut être téléchargé sur le site internet du Conseil Général des Bouches-du-Rhône :  
[www.cg13.fr](http://www.cg13.fr) / Services en lignes / associations / « télécharger le dossier de demande de subvention 2010 »

L'imprimé du dispositif d'aide aux musiques actuelles peut être téléchargé sur le site internet du Conseil Général des Bouches-du-Rhône :  
[www.cg13.fr](http://www.cg13.fr) / Services en lignes / culture / « aide à la promotion des œuvres et à la réalisation de site internet »

*Référent dossier : Marie-Claude Dahan – Tél : 04 91 99 90 10 – marie-claude.dahan@cg13.fr*

## **PRESENTATION**

Dans le cadre du partenariat culturel, le Département soutient depuis de nombreuses années les initiatives notamment prises dans le domaine des musiques actuelles (Chanson, jazz, musiques traditionnelles et musiques amplifiées), par les associations loi de 1901.

Afin de compléter les aides existantes et de proposer une aide spécifique aux artistes et groupes de musiques actuelles, le Conseil général s'engage à leur côtés pour promouvoir les œuvres produites, ainsi permettre une plus large rencontre avec le public, dans le cadre de projets associatifs.

Un comité de sélection des dossiers se réunira pour étudier les différents projets et proposera à l'assemblée départementale ses choix.

## **OBJECTIFS**

Il s'agit d'abord de soutenir les productions des artistes du département dans leur dernière étape de production discographique ou scénique à savoir la promotion, dans un souci de cohérence de la stratégie de développement professionnel, ainsi de les rendre visibles pour le public le plus large.

Cette aide a pour but :

- de rendre possible un travail de diffusion des œuvres musicales à partir du territoire de travail des artistes concernés,
- d'encourager les artistes à travailler dans les conditions professionnelles de la promotion des œuvres musicales,
- de permettre aux œuvres de qualité un rayonnement international.

## **CONDITIONS GENERALES**

**Cette aide concerne des associations :**

- dont le siège social est dans les Bouches-du-Rhône
- qui respectent la législation en vigueur

**Portant des projets :**

- dont la qualité artistique est reconnue par le comité de sélection
- dont la faisabilité et la cohérence sont démontrées

**Avec des artistes :**

- travaillant sur un projet musical de développement professionnel à 3 ans qui peuvent intégrer une dimension interculturelle et/ou éducative et/ou de recherche et/ou territoriale et/ou relevant de l'économie sociale et solidaire, etc.

## **COUTS PRIS EN COMPTE**

Les coûts pris en compte concernent les coûts liés à la promotion et/ou à la réalisation d'un site Internet professionnel.

Le taux de l'aide est de 70 % maximum du coût total de la promotion et/ou de la réalisation du site Internet.

La subvention est versée en une seule fois après validation du choix du jury professionnel par la commission permanente du Conseil général.

Un bilan exhaustif sera demandé à l'association après réalisation.

## **PIECES A FOURNIR**

### **En 1 exemplaire :**

Le dossier de demande de subvention pour les associations dûment complété et signé auquel il convient d'ajouter :

- la revue de presse sur 1 an (uniquement les chroniques de concert)
- un argument artistique ou résumé/synopsis de l'œuvre (scène ou disque)
- le montage financier global du coût de la production de l'objet à promouvoir (disque ou scène) comprenant à minima les postes de charges suivants : salaires artistiques et annexes, coûts de réalisation/fabrication, promotion et le détail des produits (autres collectivités, sociétés civiles, part du producteur, autofinancement)
- le courrier d'engagement ou contrat d'engagement avec un distributeur, un tourneur, un éditeur, etc.

### **En 10 exemplaires :**

- le dossier ci-joint dûment rempli comprenant un plan de promotion détaillé et chiffré, intégré au plan de développement professionnel à 3 ans
- tout ou partie de l'œuvre musicale sur un support lisible et performant sur lequel sera mentionné le détail de chacune des pistes audio ou vidéo
- les CV du ou des compositeurs et du ou des interprètes, la bio ou le dossier de presse du groupe ou ensemble musical
- le détail du budget de promotion comprenant les devis correspondant à la demande et faisant apparaître le montant demandé à la collectivité

**Toutes les pièces comptables doivent être signées par le Président et le Trésorier et mentionner le nom et la qualité des signataires.**

## OBLIGATIONS

- La mention « publié avec le soutien du Conseil Général des Bouches du Rhône » et le logo du CG respectant la charte graphique de la Collectivité devront figurer sur chaque exemplaire des affiches (le cas échéant) et du site Internet.
- Dépôt de trois lots complets des outils de promotion à la Direction de la Culture.

### *Remarque*

Le Conseil Général ne peut être tenu responsable de la perte ou de l'endommagement éventuel des documents qui lui seront confiés.

Aucun résultat ne sera donné par téléphone; un courrier sera envoyé après validation par un comité de sélection et par la Commission Permanente du Conseil Général des Bouches du Rhône.

**Dispositif d'aide à la promotion et à la réalisation de sites Internet –  
Musiques actuelles**

Objet de la demande :

Montant sollicité :

**Nom de l'artiste ou du groupe :**

**Personne relais sur ce dossier :**

Nom :

Prénom :

Tél :

E-mail :

**Structure support :**

Nom :

Date de création de l'association :

Adresse :

Tél :

Fax :

Mobile

E –mail :

Site web de la structure-support :

Site web de l'artiste :

N° de licence de spectacles : ..... Obtenu en : 2.....

**Président ou gérant \* :**

Nom :

Prénom :

**Fait à**

**Le**

**Nom**

**Fonction**

**Signature du Président ou Délégué et cachet de l'association (joindre  
délégation de signature le cas échéant)**

## PRÉSENTATION DE L'ARTISTE

### COMPOSITION DE LA FORMATION MUSICALE (groupes, ensembles) :

Nom	Prénom	Age	Fonction	Intermittent
Mme - M.*				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mme - M.*				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mme - M.*				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mme - M.*				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mme - M.*				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mme - M.*				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mme - M.*				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mme - M.*				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

### GENRE MUSICAL (cochez la case correspondante et précisez le cas échéant) :

- JAZZ
- ROCK / POP / POST-ROCK
- CHANSON
- METAL / HARDCORE
- HIP HOP / RAP
- MUSIQUES ÉLECTRONIQUES
- WORLD / TRAD
- REGGAE / DUB / SKA
- AUTRE (précisez)

La formation musicale est-elle adhérente à la SACEM ?  Oui  Non

La formation musicale est-elle adhérente à l'ADAMI ?  Oui  Non

La formation musicale est-elle adhérente à la SPEDIDAM ?  Oui  Non

### ENCADREMENT DES ARTISTES

Manager / Agent :  Oui  Non

Nom

Prénom

Depuis quand

Technicien son :  Oui  Non

Nom :

Prénom :

Depuis quand :

Technicien lumière :  Oui  Non

Nom :

Prénom :

Depuis quand :

\*: rayez la mention inutile

## BILAN D'ACTIVITÉ 2009

### CONCERTS :

Date	Manifestations	Lieu (Dept ou Pays)	Type de contrat (vente, engagement, etc.)

### ENREGISTREMENT (Album/Compilation/DVD, etc.) :

Nature	Année	Titre	Producteur et distributeur	Nombres d'albums vendus

## ENREGISTREMENTS IMAGE :

Passages TV	Vidéos

## ÉVALUATION PERSONNELLE

Faire le lien entre le projet pour lequel vous sollicitez l'aide du Conseil général et vos perspectives de développement de carrière : objectifs, structuration, stratégie, évolutions à moyen terme, etc.

## PLAN PROMOTION

### Objet de la promotion :

Disque  Oui  Non

Tournée  Oui  Non

Autre, précisez : .....  Oui  Non

### Quels sont les objectifs visés par la promotion :

**Durée du plan promo** ..... mois

Date de début : .....

Date de fin : .....

### Le plan promo est assuré par :

L'artiste  Oui  Non

La structure associative qui dépose le dossier  Oui  Non

Une autre structure, laquelle : .....  Oui  Non

**Existe-t-il d'autres intervenants au niveau du plan promo, lesquels (précisez nom et adresse) et quelle est leur fonction précise :**

## OUTILS PROMOTIONNELS

OUTILS	FORMAT	QUANTITE	REALISE PAR

## SITE INTERNET

**Précisez les objectifs de la réalisation d'un site Internet pour le groupe ou l'ensemble musical :**

**Précisez le synopsis du site et les éléments graphiques envisagés :**

**Perspectives (viabilité, référencement, etc.) :**